



Requête contre permis de construire

Par **marchand_old**, le **14/12/2007** à **08:51**

j'ai obtenu un permis de construire le 19 04 2007, dont l'affichage en mairie et sur le terrain a été attesté par huissier le 14 05 2007. Des voisins ont déposé le 20 06 2007 une requête introductive d'instance à l'encontre de l'arrêté portant délivrance par la mairie d'un PC à mon nom, requête établie et déposée auprès du Tribunal Administratif de la juridiction. Je souhaite savoir :
- si le PC est suspendu pendant le temps de la procédure ?
- si ce n'est pas le cas, quelle démarche faire pour obtenir cette suspension ?
Merci et à bientôt.